



ACADEMIE FRANCAISE DE JUDO

COMPTE-RENDU DE LA 20^e SESSION - 5 JUILLET 2021

Présents : André Andermatt, André Bourreau, Jean-Claude Brondani, Michel Brousse, Yves Cadot, Pascale Pierrot-Cracco, Jacques Delvaux, Lionel Grossain, Frédérico Sanchis

Excusés : Gérard Gautier, Yvon Mautret, Jean-Pierre Tripet

Ouverture de la session à 14h30 par le Secrétaire Général, nouvelles des absents

Pouvoirs donnés pour les votes prévus :

1. Yvon Mautret à André Bourreau
2. Didier Janicot à Yves Cadot
3. Gérard Gautier à André Bourreau
4. Patrick Vial à Jacques Delvaux

Modification des statuts

Les catégories conservées : membre fondateur, membre actif permanent et membre es- qualité.

La catégorie «membre associé» devient «expert associé»

Conservation du nombre de 25 membres au maximum

Quorum pour les votes sera calculé en fonction du nombre de présents à la réunion - 1/3 des membres présents - 50 % des voix

Renforcement de l'Académie

10 propositions de candidatures : 4 femmes/6 hommes.

Les académiciens présents sont amenés à voter via un questionnaire Google.

Résultat des votes :

Féminines :

1. Brigitte Deydier
2. Jane Bridge
3. Marie-Paule Panza
4. Hélène Galan

Masculins :

1. Jean-Claude Girot
2. Alain Chaudeseigne
3. Didier Menu
4. Bernard Messner
5. Guy Smaili
6. Claude Beau

4 personnes sont retenues pour entrer à l'Académie : Brigitte Deydier, Jane Bridge, Jean-Claude Girot et Alain Chaudeseigne. 2 sont mis sur liste d'attente pour une entrée prochaine : Marie-Paule Panza et Didier Menu.

Mise en place en 2 temps :

1. En septembre : Brigitte Deydier & Jean-Claude Girot
2. En janvier : Jane Bridge & Alain Chaudeseigne

Les candidats devront présenter une réflexion sur un thème en accord avec les parrains. Durée de l'intervention 15 à 20 minutes.

Attribution du numéro de siège pour les nouveaux entrant :

Plusieurs académiciens pensent que le siège de Monsieur Courtine doit rester vacant. D'autres pensent qu'il pourrait être attribué à Brigitte Deydier au vu de son parcours. Rien n'a été arrêté pour le moment.

Yves Cadot pense qu'aucun siège ne doit rester vacant, suite au départ de l'académicien qui l'occupait.

Il est nécessaire de garder l'historique de l'occupation des sièges.

N° des sièges vacants (après vérifications des documents signés par les Académiciens lors de leur entrée à l'Académie) : **25 - 24 - 14** (siège précédemment occupé par P. Guichard) - **10** (siège précédemment occupé par L. Renelleau) - **9** (siège précédemment occupé précédemment par P. Albertini et JJ. Mounier) - **1** (siège précédemment occupé par H. Courtine)

Sont démissionnaires : Pierre Guichard et Jean-Jacques Mounier (à confirmer)

Travaux en cours

André Bourreau souhaite que les travaux reprennent rapidement

Prix & Labels : Michel Brousse souligne que le manque de budget ne nous permet pas pour le moment de mener à bien ce dossier

Gazette : la Gazette n° 5 est parue en juin dernier. En l'absence de Frédérico Sanchis, le sujet n'a pas été abordé.

Terminologie : reprise des travaux

Calendrier

Date de la prochaine réunion de bureau :

Date de la prochaine session : **mercredi 22 septembre**, en présentiel en fonction des conditions sanitaires.

André Bourreau informe l'assemblée que sa démission (déjà évoquée à plusieurs reprises) au poste de Secrétaire de L'Académie sera effective à la fin de la prochaine session.

Le poste sera donc vacant en septembre. Il lance un appel à candidature. Les candidatures sont à envoyer au secrétariat de l'Académie.

Clôture de la session.